

Le Conseil d'Administration de l'Université réuni en formation plénière le 20 septembre 2024

DÉLIBÉRATION – CA-2024-FINANCES-48

RENDUE EXÉCUTOIRE LE : 25/09/2024

Date de transmission : 25/09/2024

Date de réception rectorat : 25/09/2024

PORTANT APPROBATION DU BUDGET RECTIFICATIF AU BUDGET 2024

- VU le Code de l'éducation ;
- VU le décret n° 2012-1246 du 07 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, notamment les articles 202 et 210 à 214 ;
- VU l'arrêté du 07 août 2015 modifié relatif aux règles budgétaires des organismes ;
- VU la délibération du Conseil d'administration en date du 07 septembre 2022 par laquelle Monsieur Jean-Luc Dubois Randé a été élu Président de l'université Paris-Est Créteil Val de Marne ;
- VU les statuts de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC) approuvés par arrêté du ministre de l'éducation nationale en date du 14 novembre 1985, dans leur version issue des modifications approuvées en Conseil d'administration du 24 novembre 2023 ;
- VU la note de l'ordonnateur sur le budget rectificatif 2024 annexée à la présente délibération ;
- VU le projet de budget rectificatif 2024 annexé à la présente délibération ;

Le Conseil d'administration de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne, après en avoir délibéré, décide :

ARTICLE 1 :

Le Conseil d'administration vote les autorisations budgétaires suivantes :

- **3 053 ETPT dont :**
 - 2 598 ETPT sous plafond État
 - Et 455 ETPT financés hors SCSP
- **335 222 460 € d'autorisations d'engagement dont :**
 - 245 399 800 € de personnel
 - 63 287 504 € de fonctionnement
 - 26 535 156 € d'investissement
- **347 579 749 € de crédits de paiement dont :**
 - 245 399 800 € de personnel
 - 61 909 663 € de fonctionnement
 - 40 270 286 € d'investissement
- **331 549 019 € de prévisions de recettes**
- **- 16 030 730 € de solde budgétaire**

Le Conseil d'Administration de l'Université réuni en formation plénière le 20 septembre 2024

ARTICLE 2 :

Le Conseil d'administration vote les prévisions comptables suivantes :

-  - 13 820 525 € de variation de trésorerie
-  - 6 984 366 € de résultat patrimonial
-  2 079 268 € de capacité d'autofinancement
-  - 7 766 505 € de variation de fonds de roulement

Les tableaux des emplois, des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier, le compte de résultat, le bilan, et l'annexe sont annexés à la présente délibération.

ARTICLE 3 :

La présente délibération sera transmise au Recteur Chancelier des Universités. Elle sera publiée conformément aux dispositions relatives à la publication des actes à caractère réglementaire de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne.

La directrice générale des services est en charge d'exécuter la présente délibération.

Fait à Créteil, le 20 septembre 2024

Le Vice-Président du Conseil d'Administration



Amilcar BERNARDINO

Le Président de l'Université



Jean-Luc DUBOIS-RANDÉ

Nombre de membres constituant le conseil : 33	DÉCOMPTE DES VOIX
Nombre de membres en exercice : 32	Votants : 29
Quorum : 17	Votes exprimés : 29
Membres présents : 22	Pour : 22
Membres représentés : 7	Contre : 1
Total des membres présents et représentés : 29	Abstentions : 6

Modalités de recours : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au Recteur d'académie.

Créteil, le 20 septembre 2024

Conseil d'administration du 20 septembre 2024

Note de l'ordonnateur sur le budget rectificatif 2024

L'année 2024 est celle de la mise en place du plan de retour à l'équilibre (PREF) dont les mesures tracent une trajectoire de retour à l'équilibre progressif pour 2026-2027.

Nous rappelons politiquement que le déficit de l'UPEC est largement dû à une insuffisance de subvention pour charge de service public non ajustée à l'augmentation de 20% du nombre d'étudiants accueillis dans notre université en quelques années.

L'aide financière du MESR de 6 M€ à la fin de l'année 2023 n'a pas à ce jour été solcée ce qui ne permet pas de sortir plus rapidement d'une situation de déficit.

Malgré cette situation, la volonté de l'équipe politique a été de maintenir le plus possible l'emploi pour garantir le maintien d'un service public de qualité et éviter un mode dégradé indigne d'un établissement public.

Le Budget Rectificatif 2024 s'inscrit donc dans la continuité du vote du plan de retour à l'équilibre financier voté en juillet 2024 par le conseil d'administration.

Conformément aux engagements il a été construit dans une volonté d'un équilibre entre maîtrise des dépenses et maintien du dynamisme de l'UPEC.

L'objectif prioritaire reste l'emploi pour garantir une formation et une recherche de qualité.

Ce budget rectificatif retranscrit essentiellement les ajustements techniques des enveloppes budgétaires avec la volonté de rester sur l'équilibre général voté par le conseil d'administration au Budget Initial 2024.

L'ensemble des services et composantes de l'UPEC travaillent pour que le Budget Initial 2025 soit en cohérence avec la mise en œuvre des actions du plan du retour à l'équilibre.

Enfin notons que la validation du COMP (Contrat d'Objectifs, de Moyens et Performance) en juillet par le ministère permet d'accompagner l'UPEC.

Au vu de ces différents éléments, la traduction financière synthétique du budget rectificatif est la suivante :

*** En analyse budgétaire :**

Solde budgétaire	- 16 M€
Prélèvement sur trésorerie	- 13,8 M€
Niveau de la trésorerie	+ 60,2 M€

*** En analyse patrimoniale :**

Résultat prévisionnel	- 6,9 M€
Capacité d'autofinancement	- 2 M€
Variation du FDR	- 7,7 M€

Dans les pages qui suivent, les administrateurs trouveront, au titre de la note de présentation, une analyse plus détaillée des prévisions actualisées de l'exercice 2024 sous le format GBCP.

Jean Luc Dubois Randé

Amilcar Bernardino

Table des matières

1 – Etat et analyse des variations des recettes et dépenses du budget rectificatif

1.1 Evolutions des recettes budgétaires.....	7
1.2.1 Dépenses de masse salariale et plafond d’emplois	10
1.2.1.1 Eléments de variation de la masse salariale	10
1.2.1.2 Niveau du plafond d’emplois	11
1.2.2 Dépenses de fonctionnement	11
1.2.3 Dépenses d’investissement	12

2 – Impact des évolutions sur l’équilibre financier et la soutenabilité budgétaire

2.1 Variations de l’équilibre financier	15
2.1.1 Solde budgétaire	15
2.1.2 Opérations non budgétaires	15
2.1.3 Variation de trésorerie	16
2.2 Analyse de la soutenabilité financière	17
2.1.4 Fonds de roulement	19

1 – Etat et analyse des variations des recettes et dépenses du budget rectificatif

Ce budget rectificatif se caractérise par une **augmentation des prévisions d'encaissement de recettes de +4,5M€ (RE)** et une hausse des prévisions de dépenses en CP de +0,1M€ (et de +2,9M€ en AE).

1.1 Evolutions des recettes budgétaires

Les prévisions de recettes s'établissent à 331,5M€, contre 327 M€ au BI 2024, soit **+1,37% de variation à la hausse par rapport au budget initial 2024**.

Il convient de rappeler que les prévisions de recettes sont établies sur la base des recettes attendues et leur rythme de facturation et encaissement.

La prévision de **subvention pour charges de service public** (230, 3M€) évolue de + 3 M€ par rapport au BI 2024 ; Il convient de souligner que le COMP 24 a fait l'objet d'un versement pour la première tranche de financement inclus dans la re-prévision.

Il est à noter que, dans la dernière notification, la subvention intègre les éléments suivants :

En M€	Notification initiale 2024	Notification intermédiaire 2024
Subvention pour charges de service public	223,5	228,2
Masse salariale	202,7	204,9
Masse salariale-actions spécifiques	0,7	3,2
SS total Masse salariale	203,4	208,1
Fonctionnement	14,4	14,4
Compensation des exonérations de droits d'inscription	2,8	2,8
Fonctionnement-actions spécifiques	2,8	2,8
<i>dont loyer Pyramide et IUT</i>	1,9	1,9
Fonctionnement-opérations immobilières	0,1	0,1
SS total Fonctionnement	20,1	20,1

Le décret GBCP du 7 déc. 2012, introduit les notions de recettes « globalisées » et « fléchées » :

Les recettes sont globalisées par principe, elles n'ont pas d'utilisation prédéterminée (Exemple : la subvention pour charges de service public).

Les recettes fléchées sont des recettes ayant une utilisation prédéterminée par le financeur, destinées à des dépenses explicitement identifiées (potentiellement réalisées sur un exercice différent de celui de leur encaissement).

En 2024, l'UPEC a fait le choix de déterminer un périmètre de recettes « fléchées » et de les suivre.

*Les catégories de ressources classifiées en « recettes fléchées » ont comme premier critère un **montant nominal de financement supérieur ou égal à 1M€** et liées :*

- *à des contrats de recherche*
- *à des projets pluriannuelles d'investissement (portées par la Direction du patrimoine)*
- *à des contrats d'enseignement*

Parmi les autres variations de prévisions de recettes, figurent également et principalement, pour **+1,5 M€**, les **ressources propres** :

- **Des financements publics sont prévus à hauteur de 45,9 M€** en recettes fléchées et globalisées, dont :
 - **16,2 M€** pour des opérations de recherche; **11,5 M€** pour des opérations d'investissement (travaux patrimoine); **12 M€** pour des contrats d'enseignement (les projets « ERASME », « ERASMUS », « CMQ Santé » et « CMQ Eco Construction » pour l'essentiel);
 - **3 M€** pour les projets de la faculté de santé (principalement, « ERGO SANTE », « KINE SANTE ») et de la direction de la transformation (« EURLIVE ») ;
 - **2 M€** pour des projets tels que le dispositif du « parcours universitaire des étudiants » et « EURFRAPP »."

Ces autres financements publics sont en baisse de -1 648 354 €
Cette variation résulte principalement :

- D'une baisse de **- 5,1M€** sur les contrats de recherche suite à une fiabilisation des prévisions de recettes au sein de la Direction de Recherche et valorisation ;

- Et + 3, 4M€ sur d'autres projets dont :
 - Une hausse de +0,4M€ pour les conventions de la faculté de santé (convention FEI ; convention ARS départementale, projet MOOSC ; convention ARS Parsime)
 - Une augmentation de +2,3 M€ par rapport aux prévisions de recettes sur des contrats de recherche non prévus au BI 2024 et actuellement en cours de signature.
 - Une augmentation de + 0,4M€ en sur des dispositifs portés par la Direction des ressources humaines (au titre du FIPHFP, du projet ASPIE Friendly-programme d'inclusion pour les personnes autistes-).
 - Une augmentation de + 0,2M€ sur des projets au sein des composantes (tels que PAUSE, Chaire Amena, E-city, RHESUS...).
 - Et d'une hausse + 0,1M€ des encaissements sur les contrats d'enseignement et projets transverses (« ERASMUS », « CMQ Santé » et « CMQ Eco Construction », « Cookinum » etc.) .

- Des autres financements de l'Etat d'un montant de 6,2M€ en recettes fléchées et globalisées, en baisse de -0,2 M€ correspondant essentiellement au réajustement des prévisions de recette en composantes par rapport aux prévisions initiale de 2024.

- Les autres ressources propres (46,8M€), comprennent les ressources de la formation par apprentissage (27,3 M€), de la formation continue, des diplômes propres et de la VAE (8,4 M€), les droits d'inscription (5,3 M€), les contrats de recherche hors subventions publiques (1,6 M€), la taxe d'apprentissage (0,76M€), ainsi que les autres recettes de prestations (3,3 M€).
- Ces prévisions de ressources traduisent une augmentation de +3,3 M€ par rapport aux prévisions initiales, du fait de l'augmentation des recettes attendues au titre des formations par apprentissage (+1,8M€) et de la formation continue (+1,1M€) et de l'ajustement à la hausse (+0,4k€) sur des recettes diverses (conventions de mise à disposition...).
- La prévision de la CVEC s'établit à 2,3 M€.
Cependant, la notification de droit final 2023-2024 qui s'établit à 2,7M€, parvenue après la consolidation du présent budget rectificatif, permettra de constater au compte financier 2024 une variation de +0,4M€.

Cette hausse de la prévision des recettes à l'encaissement, plus forte que la **hausse des prévisions de décaissement**, explique la diminution du **déficit du solde budgétaire**.

1.2 Evolutions des dépenses budgétaires et du plafond d'emplois

Il est rappelé que les autorisations d'engagement constituent la limite supérieure des dépenses pouvant être engagées sur l'exercice (engagements juridiques fermes) et les crédits de paiement constituant la limite supérieure des dépenses pouvant être payées sur l'exercice (décaissements).

Les prévisions de dépenses s'établissent globalement en autorisations d'engagement à 335,2M€ (contre 332,2 M€ au budget initial BI 2024) et à 347,6 M€ de crédit de paiements (contre 347,5M€ au budget initial 2024), soit +0,90% de variation en **AE (+3 M€)** et +0,03 % en **CP (+0,1 M€)**.

1.2.1 Dépenses de masse salariale et plafond d'emplois

1.2.1.1 Eléments de variation de la masse salariale

Les dépenses de personnel de l'établissement représentent **245,4M€** d'autorisations d'engagement et de crédits de paiement, contre **233M€** au compte financier 2023, **soit +12,4M€ (+5,3 % de variation)**.

Elles se répartissent entre :

- **214,9 M€ de dépenses de personnels titulaires et contractuels** de l'établissement (hors financements sur contrats). Cette enveloppe prévoit une **augmentation de +7,6 M€** par rapport au réalisé 2023.

- **11,3 M€ de dépenses financées sur contrats** (personnels contractuels sur contrats de recherche ou de formation) en **augmentation de +3,4M€** par rapport au réalisé 2023.

Il est rappelé que cette variation est sans effet sur le résultat dans la mesure où les dépenses sont couvertes par les financements des contrats.

- **19,2 M€ de dépenses en heures complémentaires**, vacances d'enseignement et administratives, ainsi que les œuvres sociales. Elles présentent une hausse au regard du réalisé 2023 **(+1,4M€)**.

Cette augmentation est en partie liée à la hausse des ressources propres finançant la réalisation de ces heures.

Ces dépenses sont ventilées par composantes et directions centrales.

1.2.1.2 Niveau du plafond d'emplois

Le plafond d'autorisations d'emplois soumis au vote du conseil d'administration lors de la présentation du budget correspond au nombre d'emplois qu'il est prévu de rémunérer sur l'exercice en équivalent temps plein travaillé - ETPT (effectifs physiques pondérés par la quotité de travail des agents et leur période d'activité dans l'année).

Il est rappelé que les emplois sous plafond de l'État sont financés par la subvention pour charges de service public (plafond 1) et les emplois hors plafond d'État sur des ressources propres de l'Upec (plafond 2).

Le plafond global voté dans le cadre du budget initial 2024 s'élevait à 2990 postes équivalent temps plein travaillé. Au regard des réalisations connues en 2024 et des entrées/sorties du premier semestre 2024, il est proposé de porter le plafond global à 3053 (+63 ETPT).

L'évolution des ETPT correspond à la création d'emplois validée par le conseil d'administration durant l'année 2024 et correspondant aux emplois financés par différents grands projets par l'établissement

Cette évolution est donc assise sur des financements.

Le plafond global des emplois proposé est de 3053 ETPT et se décompose de la manière suivante :

- 2 598 ETPT en plafond d'emplois Etat (notification initiale) : ces 2598 ETPT tiennent compte de la notification définitive 2023 et de la notification initiale 2024 : la variation concerne les emplois de médecine ;
- 455 ETPT en plafond d'emplois sur ressources propres.

1.2.2 Dépenses de fonctionnement

Les enveloppes de fonctionnement sont fixées à 63,3 M€ en autorisations d'engagement (AE) et à 61,9 M€ en crédits de paiement (CP), soit respectivement 19% des dépenses en AE et 18 % en CP.

Comparativement au budget initial de 2024, la variation globale représente - **3,8 millions d'euros en AE et en CP.**

Pour les dépenses de fonctionnement, le montant des restes à payer aux 31/12/2024 s'élèvera à 59,8 M€ (contre 72M€ au 31/12/23) en raison du décalage en autorisation d'engagement (renouvellement de marchés notifiés et engagés en pluriannuel en 2023, notamment les prestations de gardiennage, nettoyage, maintenance des ascenseurs, maintenance multi technique – compresseurs, courant fort et faible -...) et aux crédits de paiement 2024 (portée annuelle).

La baisse de -3,8M€ des prévisions de dépenses de fonctionnement s'explique notamment par :

- Une diminution de **-6,7M€** (en AE et CP), essentiellement liée aux contrats de recherche à mettre au regard des prévisions de recettes du BI 24 revues à la baisse au titre de ce budget rectificatif (Cf. supra paragraphe 1.1) ;
- L'enveloppe de fonctionnement des composantes (financée par leur ressources propres) connaît une augmentation de **+2,2 M€**, répartie principalement comme suit : 1 M€ pour la santé (dont l'ameublement du BRB), 0,6 M€ pour l'IUT Sénart Fontainebleau, 0,4 M€ pour l'AEI, 0,4 M€ pour l'INSPE, et une diminution de 0,2 M€ pour l'IUT Créteil-Vitry ;
- Une augmentation de l'enveloppe de fonctionnement des directions centrales de **+0,8 M€** se répartissant principalement comme suit : +0,6 M€ pour la direction de service informatique pour procéder aux règlements du bon de commande de l'AMUE, +0,2M€ pour le CIDP sur des contrats (Ubicast, Onlilive, etc ...).

1.2.3 Dépenses d'investissement

Prévues pour 26,5 M€ en AE et 40,3 M€ en CP (soit respectivement 8% et 12% des dépenses du budget 2024), les dépenses d'investissement en **AE augmentent de +2,5M€** pour ce budget rectificatif (par rapport au BI) et diminuent de **-0,4 M€ en CP**.

Ce poste traduit :

- Dans le cadre des projets immobiliers portés par la direction du patrimoine, une hausse de **+0,6 M€** de dépenses en AE et une forte diminution en CP de **-2, 3M€** dont le détail est présenté ci-après ;
- La prévision des acquisitions de matériels informatiques ou de logiciels augmente de **+0,6 M€ (AE=CP)** par rapport au budget initial de 2024. Pour l'essentiel, il s'agit d'investissements pour la formation et pour des équipements culturels destinés aux étudiants) ;

- L'enveloppe allouée à la DSI pour l'ensemble de ses projets pluriannuels est ajustée à hauteur de **-1 M€** en AE et CP ;
- Une augmentation de **+ 0,4 M€** pour l'achat de 4 salles modulaires au sein du campus de Vitry ;
- Une augmentation de **+1,8 M€** pour la recherche, qui s'explique par une augmentation des recettes provenant de projets en cours de contractualisation (Cf. supra paragraphe 1.1).

Il est à souligner, que les ambitions sur les investissements sont maintenues (poursuite des investissements financés partiellement ou totalement).

Dépenses en K€ - Variation BR 2024 / BI 2024			
Projets immobiliers -Variations en (k€)	AE	CP	Commentaires
Restructuration de l'étanchéité de la dalle	- 204	- 3 000	CPER 2015 - 2020 AE et CP : chantier suspendu (litige)
Médecine - restructuration	380	380	CPER 2015 - 2020 AE: majorité des marchés de travaux notifiés en 2022 CP : décaissements lissés depuis 2022 Dépassement dû à la régularisation de la TVA sur des bons de commande antérieurs.
Médecine construction d'un bâtiment pour la recherche biomédicale	506	300	CPER 2015 - 2020 AE: majorité des marchés de travaux notifiés courant 2022 CP : début des décaissements à partir de 2022 Dépassement dû à l'évolution des besoins des chercheurs, aux contraintes réglementaires, à l'augmentation des coûts liée au contexte économique et aux aléas techniques.
Réorganisation des locaux du Bât P	200	200	AE: Totalité des marchés notifiés avant 2023 CP : décaissements lissés Dépassement dû à l'obligation d'engagement sur 2024 en AE et en CP pour des travaux complémentaires en gros œuvres.
Achat Bâtiment A2 Zac Chérioux	2	-	Achat Trapèze en 2023 après notif CPER + projet décalé
Rénovation énergétique clos et couvert Maison des étudiants Campus Centre	-	2	Plan de relance AE: Totalité des marchés notifiés avant 2022 CP : décaissements lissés depuis fin 2021
Création du campus des métiers de la santé et IUT Chérioux Vitry s/ Seine	- 300	- 200	Nouveau projet - CPER 2021/2027 Ajustement au regard de la prévision des réalisations Décalage de l'engagement du projet vu qu'il est toujours en étude
TOTAL	584	-2 319	

2 – Impact des évolutions sur l'équilibre financier et la soutenabilité budgétaire

2.1 Variations de l'équilibre financier

2.1.1 Solde budgétaire

Le **nouveau solde budgétaire** prévisionnel de l'exercice, qui représente la différence entre les recettes budgétaires qui seront encaissées (331,5M€) et les dépenses budgétaires à payer (347,6M€) s'établit à **-16 M€ (contre -20,4 M€ en BI 2023)**. Ce montant est donc celui de la variation de trésorerie pour les opérations budgétaires.

Il illustre le décalage qui peut intervenir dans la couverture des dépenses réalisées sur l'exercice par les recettes encaissées et rapprochées sur le même exercice.

Le solde budgétaire est un indicateur GBCP présenté dans l'annexe 2, tableau des autorisations budgétaires, qui présente également les prévisions de recettes encaissables de l'exercice et les crédits de paiement de l'exercice.

2.1.2 Opérations non budgétaires

Le solde budgétaire identifié au tableau 2 (-16 M€) doit être complété des opérations non budgétaires qui génèrent des encaissements et des décaissements, répertoriées dans le tableau des opérations pour comptes de tiers (page 7).

Sont concernées :

- les opérations portant sur les dispositifs d'intervention gérés par l'établissement sur financement de l'Etat pour lesquels l'établissement applique sans marge de manœuvre les décisions prises par un donneur d'ordre. C'est le cas des **bourses de mobilité versées par le ministère**.
- les opérations relatives à la **TVA** collectée et déductible ainsi que le remboursement du crédit de TVA correspondant (**3,3 M€ de décaissements et 3,1 M€ d'encaissements** tableau 5 de la liasse).
- **l'aide au permis de conduire versée aux apprentis** (encaissement de 102k€)
- les opérations de **coordination de contrats européens** (décaissement à hauteur de 369,2k€).

La variation de trésorerie pour l'ensemble de ces opérations non budgétaires est prévue à hauteur de + 2,2M€ pour 2024.

Les opérations pour compte de tiers ajoutées au solde budgétaire ont permis de calculer l'écart entre le financement et le besoin de financement.

2.1.3 Variation de trésorerie

Il s'agit des liquidités dont l'UPEC dispose.

Le solde issu de la programmation budgétaire (-16M€) et les soldes des flux de trésorerie issu d'opérations non budgétaires (+2,2M€) conduisent au total à une réduction de la trésorerie de -13,8 M€ Cette variation de trésorerie apparait dans le tableau d'équilibre financier et celui de la situation patrimoniale.

Ce qui représente une **baisse de la trésorerie (variation était prévue initialement à - 18, 2M€)**, et porte le **niveau de la trésorerie de l'établissement à + 60,2 M€ (70,6 jours de fonctionnement)**.

Ce montant est calculé sur la base du niveau de trésorerie observé au 31/12/2023, lors du compte financier, il était de 74 M€.

Le plan de trésorerie, établi pour l'intégralité de l'exercice (page 9), permet d'évaluer le montant mensuel des encaissements et décaissements et le solde prévisionnel de trésorerie en fin d'exercice.

Il distingue les opérations budgétaires des opérations de trésorerie pures (opérations sur compte de tiers...) et permet de matérialiser les pics potentiels d'excédent ou de besoin de trésorerie au cours de l'exercice.

S'agissant du budget rectificatif, il est établi sur la base des données exécutées pour les mois de janvier à juin 2024, et sur la base de données prévisionnelles pour les mois de juillet à décembre 2024.

2.2 Analyse de la soutenabilité financière

En M€			
	Budget	BI 2024	BR 2024
(1)	TOTAL DES PRODUITS	318,6	319,7
	Subvention de l'état	229,8	232,6
	CVEC	2,3	2,3
	Autres subventions	32,3	27,6
	Autres produits	54,2	57,1
(2)	TOTAL DES CHARGES	325,7	326,7
	Personnel	241,1	245,4
	Fonctionnement	84,5	81,3
(3)=(1)-(2)	RESULTAT DE L'EXERCICE	-7,0	-6,98
	+ dotations aux amortissements, provisions	18,8	19,4
	- reprises sur amortissements, provisions	10,7	10,3
	+ valeur nette comptable des actifs cédés		
	- produits de cession des actifs cédés		
	- subventions d'investissement reprises		
(4)	=CAPACITE / INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT	1,1	2,1
(5)	DEPENSES D'INVESTISSEMENT	40,6	40,3
(6)	RECETTES D'INVESTISSEMENT	31,5	30,4
(7)=(6)-(5)	BESOIN DE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS	-9,1	-9,8
(8) = (4)+(7)	VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT	-8,0	-7,8

2.1.1 Résultat

Le résultat net comptable correspond à l'excédent ou au déficit de la période, mesuré par la différence, entre les produits et les charges (au sens comptable) de l'exercice. Il mesure les ressources nettes restant à l'établissement à l'issue de l'exercice.

Seuls, les produits (recettes de fonctionnement) et les charges (de fonctionnement et de masse salariale) entrent dans le calcul du résultat prévisionnel.

Ainsi, les dépenses sans impact sur la trésorerie sont prises en compte : amortissements, provisions, dépenses réalisées en attente de factures.

En recettes, ce sont les éléments non encaissables qui sont intégrés : recettes d'amortissement, reprises sur provision, recettes en attente d'encaissement.

Le résultat prévisionnel au titre de ce budget rectificatif s'établit à **-6,9M€** et varie de + 0,037M€ (37K€) par rapport au budget initial 2024.

La variation à la hausse du compte de résultat est liée essentiellement à l'impact, sur les charges de personnel, des mesures du Ministère de la transformation et de la fonction publique 2023 en année pleine (à savoir : augmentation du point indiciaire de 1,5%, la mesure « bas de grille », la hausse de la prise en charge des frais de transport) auxquelles s'ajoutent de nouvelles mesures ayant pris effet au 1^{er} janvier 2024 (+5 point d'indice pour l'ensemble des agents).

L'augmentation des prévisions en masse salariale (+4, 3M€) est compensée par la baisse des prévisions en charge de fonctionnement (-3,8M€).

Le résultat prévisionnel de ce budget rectificatif s'élève à - 6,9 M€ (tous ces indicateurs sont présentés dans l'annexe 6 : tableau de situation patrimoniale).

Ce déficit du compte de résultat constaté au BI 2024 puis au compte financier 2023, traduit une dégradation de la santé financière de l'établissement et qui a conduit, à la demande du rectorat, à la rédaction d'un Plan de Retour à l'Equilibre Financier (PREF, approuvé en conseil d'administration du 5 juillet 2024) ayant pour objectif la remontée du résultat comptable et à un retour à l'équilibre en 2026.

Ce résultat ne préjuge pas des mesures gouvernementales qui pourraient survenir et qui ne sont pas connues à la date de la budgétisation.

2.1.3 Les produits et les charges ne donnant pas lieu à encaissement ou décaissement

La prévision de produits ne donnant pas lieu à encaissement est essentiellement constituée des produits issus de la neutralisation des dépenses d'amortissement, lorsqu'il n'appartient pas à l'université d'assumer le renouvellement de la charge d'amortissement. Dans ce cas, si l'amortissement est effectivement traduit dans les comptes de charges de l'université, celui-ci est neutralisé en parallèle par cette ressource interne.

La prévision de charges ne donnant pas lieu à décaissement est surtout constituée pour l'UPEC, des dotations d'amortissement (des biens immobiliers et mobiliers), des provisions pour risques et charges (contentieux...), ainsi que des charges à payer (fonctionnement et masse salariale) rattachables à l'exercice comptable.

Les produits calculés sont prévus pour un montant de **10,3M€**, soit une variation de **-0,4M€** par rapport au BI 2024.

Les charges calculées sont prévues pour un montant de **19,4M€** (+ 0,6 M€ par rapport au BI 2024).

Le solde de ces produits et charges calculés varie de + 0,1M€.

2.1.3 CAF

La capacité d'autofinancement correspond à la part des ressources de fonctionnement qui n'est pas utilisée pour le financement des charges courantes et peut donc être consacrée au financement des investissements. C'est par le jeu des amortissements et des provisions (ainsi que de leur neutralisation et reprise), que l'université parvient à générer dans ses prévisions, une capacité d'autofinancement.

L'évolution de la CAF dans ce budget rectificatif (+1 M€) est liée à l'augmentation de la dotation aux amortissements (+0,6 M€) et à la reprise sur amortissements (-0,4 M€).

Cela génère ainsi une capacité d'autofinancement **prévue à hauteur de 2 M€.**

2.1.4 Fonds de roulement

En comptabilité budgétaire, il correspond à la somme des excédents que l'établissement a dégagés au cours du temps.

Les ajustements effectués dans les prévisions de dépenses en investissement, amènent à une **diminution du prélèvement prévu initialement sur fonds de roulement de -0,3M€** (prélèvement prévu en BI 2024 à 8M€).

Le niveau prévisionnel du **fonds de roulement net global** est donc porté à 4,8 M€ (arrêté à 12,6 M€ en CF 2023), soit **5,7 jours de fonctionnement.**

L'établissement a toutefois analysé le fonds de roulement disponible au 31/12/2023. Selon la méthode communiquée par la DGESIP et validée par le Rectorat, le fonds de roulement est fortement mobilisé par les opérations pluriannuelles. Il s'élève ainsi **-26,3 M€.**

La différence entre le niveau prévisionnel de la trésorerie et celui du fonds de roulement entraîne un **besoin en fonds de roulement (BFR) de - 55,4M€.**

Le besoin en fonds de roulement correspond à la somme que l'établissement

doit financer pour couvrir le besoin résultant des décalages de trésorerie entre les entrées et les sorties.

La prévision de cet indicateur étant négative, cela démontre une capacité actuelle de la **trésorerie de l'établissement à couvrir ses besoins**.

Les états au format GBCP figurant en annexe de ce rapport sont les suivants :

- **États soumis au vote :**
 - Tableau des autorisations d'emplois (tableau 1)
 - Tableau des autorisations budgétaires en exécution (tableau 2)
 - Tableau d'équilibre financier en exécution (tableau 4)
 - Tableau de situation patrimoniale (tableau 6)
- **États transmis pour information :**
 - Tableau des dépenses par destination (tableau 3)
 - Tableau des opérations pour compte de tiers (tableau 5)
 - Plan de trésorerie (tableau 7)
 - Tableau des opérations sur recettes fléchées (tableau 8)
 - Tableau de synthèse budgétaire et comptable (tableau10)
 - Tableau de synthèse budgétaire et comptable (tableau10)

Projet de budget rectificatif 2024

- tableau de suivi des emplois	page 2
- tableau autorisations budgétaires	page 3
- tableau dépenses par destination + recettes par origine	pages 4 et 5
- tableau équilibre financier	page 6
- tableau opération pour compte pour tiers	page 7
- situation patrimoniale (tableau compte de résultat - tableau de financement)	page 8
- tableau plan de trésorerie	page 9
- tableau de synthèse budgétaire et comptable	page 10
- tableau des opérations pluriannuelles et programmation	page 11
- tableau des opérations pluriannuelles (détail)	pages 12 à 14

Document soumis à l'approbation du conseil d'administration du 16/09/2024

Tableau 1
Tableau des emplois présenté par l'établissement à l'appui du budget rectificatif 2024

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT			(A)	(B)	(C) = (A) + (B)
Catégories d'emplois	Nature des emplois		Emplois sous plafond Etat	Emplois financés hors SCSP (*)	Global
			En ETPT	En ETPT	
Enseignants, enseignants-chercheurs	Permanents	Titulaires	1 205		1 205
		CDI	15	2	17
	Non permanents	CDD	324	36	360
contrats doctoraux (hors COMUE)	Non permanents	CDD	83	82	165
Chercheurs	Non permanents	CDD	0	75	75
S/total E et EC			1 627	195	1 822
BIATSS	Permanents	Titulaires	615		615
		CDI	66	14	80
	Non permanents	CDD	290	246	536
S/total Biatss			971	260	1 231
Totaux UPEC			2 598	455	3 053
contrats doctoraux (COMUE)			0		0
			2 598	455	3 053 ⁽⁴⁾
					Plafond global des emplois voté par le CA
Rappel du plafond des emplois fixé par l'Etat			2 598 ⁽⁵⁾		

() Subvention pour charges de service public*

Note sur les modalités de renseignement du tableau :

Ce tableau doit être annexé au budget de l'établissement et, en cas de modification, aux budgets rectificatifs. Les chiffres qu'il contient doivent être exprimés en équivalents temps plein travaillés (ETPT). Le guide de décompte des emplois élaboré par la DAF et la DGESIP présente les modalités de décompte des emplois en ETPT en fonction des catégories de personnel.

Seul est soumis au vote du conseil d'administration le plafond global des emplois (case annotée (4))

Le nombre total d'emplois sous plafond Etat (case annotée (3)) ne peut être supérieur au plafond des emplois Etat qui a été notifié à l'établissement et rappelé en case (5)

Tableau 2
Autorisations budgétaires

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Autorisations budgétaires en autorisations d'engagement (AE) et crédits de paiement (CP), prévisions de recettes et solde budgétaire

Dépenses								
	AE CF 2023	AE BI 2024	AE BR 2024	Ecart BI 2024/BR 2024	CP CF 2023	CP BI 2024	CP BR 2024	Ecart BR 2023/BI 2024
Personnel	233 002 782	241 134 479	245 399 800	4 265 321	233 002 782	241 134 479	245 399 800	4 265 321
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>		60 192 903	60 825 929	633 026		60 192 903	60 825 929	633 026
Fonctionnement	49 790 861	67 103 111	63 287 504	-3 815 607	47 619 659	65 725 270	61 909 663	-3 815 607
Investissement	18 397 779	23 989 668	26 535 156	2 545 488	25 045 918	40 627 238	40 270 286	-356 952
TOTAL DES DÉPENSES	301 191 422	332 227 258	335 222 460	2 995 202	305 668 359	347 486 987	347 579 749	92 762
Solde budgétaire					26 352 183			

Recettes				
CF 2023	RE BI 2024	RE BR 2024	Ecart BR 2023/BI 2024	Recettes globalisées
224 188 693	227 297 000	230 322 000	3 025 000	Subvention pour charges de service public
18 545 554	1 898 446	1 689 213	-209 233	Autres financements de l'Etat
2 510 939	2 300 000	2 300 000	0	Fiscalité affectée
31 526 058	28 197 126	26 254 772	-1 942 354	Autres financements publics
55 249 298	43 477 156	46 782 684	3 305 528	Recettes propres
				Recettes fléchées **
	4 534 949	4 534 949	0	Financements de l'Etat fléchés
	19 331 401	19 625 401	294 000	Autres financements publics fléchés
	40 000	40 000	0	Recettes propres fléchées
332 020 542	327 076 078	331 549 019	4 472 941	TOTAL DES RECETTES
	20 410 909	16 030 730	4 380 179	Solde budgétaire (déficit)

** Actuellement, ne sont pas identifiées d'opérations sur recettes fléchées
Néanmoins, un tableau détaillé des opérations pluriannuelles permet d'identifier un certain nombre d'opérations susceptibles de rentrer dans ce cadre (cf prévisions de recettes)

Dépenses par destination et recettes par origine

Tableau 3

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Tableau des dépenses par destination (obligatoire)

Budget	Dépenses de l'organisme							
	Personnel		Fonctionnement et intervention		Investissement		Total	
	AE = CP		AE	CP	AE	CP	AE	CP
Formation initiale et continue	129 701 224	129 701 224	13 498 773	13 498 773	1 632 446	1 632 446	144 832 443	144 832 443
D101 - Formation initiale et continue de niveau Licence	71 391 560	71 391 560	7 278 441	7 278 441	792 238	792 238	79 462 239	79 462 239
D102 - Formation initiale et continue de niveau Master	55 785 479	55 785 479	5 865 364	5 865 364	840 208	840 208	62 491 051	62 491 051
D103 - Formation initiale et continue de niveau Doctorat	2 524 185	2 524 185	354 968	354 968			2 879 153	2 879 153
D105 - Bibliothèques et documentation	6 531 355	6 531 355	1 701 786	1 701 786	42 000	42 000	8 275 141	8 275 141
Recherche	72 146 394	72 146 394	12 856 451	12 856 451	5 017 111	5 017 111	90 019 956	90 019 956
D106 - Recherche universitaire en sciences de la vie, biotechnologie et santé	24 006 140	24 006 140	7 711 554	7 711 554	1 383 361	1 383 361	33 101 055	33 101 055
D107 - Recherche universitaire en mathématiques, sciences et techniques de l'information et de la communication, micro et nanotechnologies	5 934 902	5 934 902	350 605	350 605	135 000	135 000	6 420 507	6 420 507
D108 - Recherche universitaire en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur	6 959 247	6 959 247	353 477	353 477	1 017 850	1 017 850	8 330 574	8 330 574
D109 - Recherche universitaire en physique nucléaire et des hautes énergies								0
D110 - Recherche universitaire en sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement	5 881 329	5 881 329	1 310 982	1 310 982	1 167 400	1 167 400	8 359 711	8 359 711
D111 - Recherche universitaire en sciences de l'homme et de la société	27 643 626	27 643 626	600 874	600 874	113 500	113 500	28 358 000	28 358 000
D112 - Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale	1 721 150	1 721 150	2 528 959	2 528 959	1 200 000	1 200 000	5 450 109	5 450 109
							0	0
D114 - Immobilier	6 925 896	6 925 896	19 777 921	18 400 078	15 897 699	29 632 829	42 601 516	54 958 803
D115 - Pilotage et support	27 905 693	27 905 693	13 454 972	13 454 972	3 370 900	3 370 900	44 731 565	44 731 565
Étudiants	2 189 238	2 189 238	1 997 603	1 997 603	575 000	575 000	4 761 841	4 761 841
D201 - Aides directes aux étudiants							0	0
D202 - Aides indirectes	1 010 465	1 010 465	181 600	181 600			1 192 065	1 192 065
D203 - Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives	1 178 773	1 178 773	1 816 003	1 816 003	575 000	575 000	3 569 776	3 569 776
Total	245 399 800	245 399 800	63 287 506	61 909 663	26 535 156	40 270 286	335 222 462	347 579 749

Dépenses par destination et recettes par origine

Tableau 3

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Tableau des recettes par origine (obligatoire)

Les axes d'origine, décidés en commun accord avec les tutelles, sont propres à l'organisme.

Budget	Recettes de l'organisme								Total
	Recettes globalisées					Recettes fléchées			
	Subvention pour charges de service public	Autres financements de l'Etat	Fiscalité affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Financements de l'Etat fléchés	Autres financements publics fléchés	Recettes propres fléchées	
Subvention pour charges de service public	230 322 000								230 322 000
Droits d'inscription					5 307 458				5 307 458
Formation continue, diplômes propres et VAE					8 462 635				8 462 635
Taxe d'apprentissage					721 735			40 000	761 735
Contrats et prestations de recherche hors ANR					1 627 793				1 627 793
Valorisation									0
ANR investissements d'avenir				5 448 149			6 480 205		11 928 354
ANR hors investissements d'avenir				4 810 988					4 810 988
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Région				3 836 204			11 681 006		15 517 210
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Union Européenne				1 465 661			435 190		1 900 851
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Autres		1 689 213		10 693 770		4 534 949	1 029 000		17 946 932
Autres recettes			2 300 000		30 663 063				32 963 063
<i>Dont formation par l'apprentissage</i>					27 319 597				27 319 597
Total	230 322 000	1 689 213	2 300 000	26 254 772	46 782 684	4 534 949	19 625 401	40 000	331 549 019
	69%	1%	1%	8%	14%				
							SOLDE BUDGETAIRE (déficit)		16 030 730

NB1 : Le tableau des recettes par origine doit être renseigné en prévision de recettes et correspondre avec le tableau du solde budgétaire.

Tableau 4
Équilibre financier

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Besoins (utilisation des financements)				
	Exécution 2023	Montants BI 2024	Montants BR 2024	écarts BI 2024/BR 2024
Solde budgétaire (déficit)	11 624 312	20 410 909	16 030 730	5 096 408
Remboursements d'emprunts (capital) ; Nouveaux prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements	7 075			0
Opérations au nom et pour le compte de tiers ** (décaissements de l'exercice)	5 522 263	5 552 327	5 552 327	0
Autres décaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)	282 818	300 000	300 000	0
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (1)	5 812 156	26 263 236	21 883 057	5 096 408
Variation de trésorerie (I)	12 044 637	-18 200 704	-13 820 525	
<i>dont Abondement de la trésorerie fléchée ***</i>				
<i>dont Abondement sur la trésorerie non fléchée</i>	12 044 637	-18 200 704	-13 820 525	
TOTAL DES BESOINS	17 856 793	8 062 532	8 062 532	5 096 408

Financements (couverture des besoins)				
Exécution 2023	Montants BI 2024	Montants BR 2024	écarts BR 2023/BI 2024	
26 352 183				Solde budgétaire (excédent) *
				Nouveaux emprunts (capital) ; Remboursements de prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements
4 879 533	5 397 428	5 397 428	0	Opérations au nom et pour le compte de tiers ** (encaissements de l'exercice)
-13 374 923	2 665 104	2 665 104	0	Autres encaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)
17 856 793	8 062 532	8 062 532	0	Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (2)
			0	Variation de trésorerie (II)
				<i>dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée ***</i>
				<i>dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée</i>
17 856 793	8 062 532	8 062 532	0	TOTAL DES FINANCEMENTS

Opérations budgétaires

Opérations non budgétaires

Opérations ayant un impact sur la trésorerie

La variation de trésorerie :
- se détermine par différence entre (1) et (2),
- se décompose en fléchée et non fléchée
- s'explique par chaque ligne

Décomposition de la variation de trésorerie

* Montant issu du tableau "Autorisations budgétaires" (tableau 2)

** Montants issus du tableau "Opérations pour compte de tiers" (tableau 5)

*** Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées" (tableau 8)

Tableau 5
Opérations pour le compte de tiers

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Suivi des opérations au nom et pour le compte de tiers

Opérations ou regroupement d'opérations de même nature	Comptes	Prévisions de décaissements	Prévisions d'encaissements
Aide à la mobilité internationale MESR	C 467	352 400	352 400
Aide à la mobilité Erasmus	C 467	1 275 000	1 275 000
Aide à la mobilité IDF	C 467	150 000	150 000
Aide permis de conduire apprentis	C 473	102 000	102 000
TVA	C 445	3 303 724	3 148 825
Coordination contrats européens	C 473	369 203	369 203
TOTAL		5 552 327	5 397 428

Tableau 6
Situation patrimoniale

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	Exécution 2023	Montants BI 2024	Montants BR 2024	écarts BI 2024/BR 2024	PRODUITS	Exécution 2023	Montants BI 2024	Montants BR 2024	écarts BI 2024/BR 2024
Personnel	232 543 525	241 134 479	245 399 800	4 265 321	Subventions de l'Etat	232 329 892	229 823 446	232 639 213	2 815 767
<i>dont charges de pensions civiles*</i>	59 502 770	60 192 903	60 825 929		Fiscalité affectée	2 879 132	2 300 000	2 300 000	0
Fonctionnement autre que les charges de personnel	78 081 846	84 527 707	81 270 511	-3 257 196	Autres subventions	-267 608	32 270 483	27 626 834	-4 643 649
<i>dont charges de fonctionnement décaissables</i>	46 920 534	65 725 268	61 909 663	-3 815 605	Autres produits	67 068 673	54 247 106	57 119 898	2 872 792
<i>dont amortissements et provisions</i>	31 161 312	18 802 439	19 360 848	558 409	<i>dont produits encaissables</i>	56 426 393	43 517 156	46 822 684	3 305 528
<i>dont opérations internes</i>					<i>dont reprises sur amortissements et provisions</i>	10 642 280	10 729 950	10 297 214	-432 736
TOTAL DES CHARGES (1)	310 625 371	325 662 186	326 670 311	1 008 125	TOTAL DES PRODUITS (2)	302 010 089	318 641 035	319 685 945	1 044 910
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)					Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	8 615 282	7 021 151	6 984 366	-36 785
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	310 625 371	325 662 186	326 670 311		TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	310 625 371	325 662 186	326 670 311	

* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions.

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)

	Exécution 2023	Montants BI 2024	Montants BR 2024	écarts BI 2024/BR 2024
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	8 615 283	-7 021 151	-6 984 366	36 785
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	31 161 312	18 802 439	19 360 848	558 409
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	10 642 280	10 729 950	10 297 214	- 432 736
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés				
- produits de cession d'éléments d'actifs	3 500			
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	11 244 924			
= CAF	655 324	1 051 338	2 079 268	1 027 930

État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Exécution 2023	Montants BI 2024	Montants BR 2024	écarts BI 2024/BR 2024	RESSOURCES	Exécution 2023	Montants BI 2024	Montants BR 2024	écarts BI 2024/BR 2024
Insuffisance d'autofinancement*					Capacité d'autofinancement*	655 324	1 051 338	2 079 268	
Investissements	25 348 911	40 627 238	40 270 286	-356 952	Financement de l'actif par l'État	7 391 237	19 720 729	16 520 729	-3 200 000
Remboursement des dettes financières					Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat	9 226 715	11 823 089	13 903 784	2 080 695
TOTAL DES EMPLOIS (5)	25 348 911	40 627 238	40 270 286	-356 952	Autres ressources	659 301			
APPORT au FONDS DE ROULEMENT (7) = (6)-(5)					Report à nouveau				
					TOTAL DES RESSOURCES (6)	17 932 577	32 595 156	32 503 781	-91 375
					PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8) = (6)-(7)	7 416 334	8 032 082	7 766 505	

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	Exécution 2023	Montants BI 2024	Montants BR 2024	écarts BI 2024/BR 2024
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT : APPORT (7) ou PRELEVEMENT (8)	-7 416 334	-8 032 082	-7 766 505	265 577
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT	-19 460 971	10 168 622	6 054 020	-4 114 602
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou RELEVEMENT (II)	12 044 638	-18 200 704	-13 820 525	4 380 179
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	12 610 612	2 607 373	4 844 107	2 236 734
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	-61 468 905	-28 044 798	-55 414 885	-27 370 087
Niveau de la TRESORERIE	74 079 517	30 652 171	60 258 992	29 606 821

TABLEAU 10
Synthèse budgétaire et comptable

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

		BR 2024	
Stocks initiaux	1 Niveau initial de restes à payer	72 144 185	
	2 Niveau initial du fonds de roulement	12 610 612	
	3 Niveau initial du besoin en fonds de roulement	-61 468 905	
	4 Niveau initial de la trésorerie	74 079 517	
	4.a dont niveau initial de la trésorerie fléchée		
4.b dont niveau initial de la trésorerie non fléchée	74 079 517		
Flux de l'année	5 Autorisations d'engagement	335 222 460	
	6 Résultat patrimonial	-6 984 366	
	7 Capacité d'autofinancement (CAF)	2 079 268	
	8 Variation du fonds de roulement	-7 766 505	
	9 Opérations bilanciellles non budgétaires	SENS	
	Nouvel emprunt / remboursement de prêt	+ / -	
	Remboursement d'emprunt / prêt accordé	+	
	Cautionnements et dépôts	-	
	10 Opérations comptables non retraitées par la CAF, non budgétaires	SENS	0
	Variation des stocks	+ / -	
	Production immobilisée	+	
	Charges sur créances irrécouvrables	-	
	Produits divers de gestion courante	+	
	11 Décalages de flux de trésorerie liés aux opérations budgétaires	SENS	8 264 225
	Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / -	
	Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / -	
	Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / -	
	Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / -	
	12 Solde budgétaire = 8 - 9 - 10 - 11		-16 030 730
	12.a Recettes budgétaires		331 549 019
	12.b Crédits de paiement ouverts		347 579 749
13 Décalages de flux de trésorerie liés aux opérations au nom et pour le compte de tiers		154 899	
14 Décalages de flux de trésorerie liés aux autres encaissements / décaissements sur comptes de tiers		-2 365 104	
15 Variation de la trésorerie = 12 - 13 - 14		-13 820 525	
15.a dont variation de la trésorerie fléchée			
15.b dont variation de la trésorerie non fléchée		-13 820 525	
16 Variation du besoin en fonds de roulement = 9 + 10 + 11 + 13 + 14		6 054 020	
17 Restes à payer		-12 357 289	
Stocks finaux	18 Niveau final de restes à payer	59 786 896	
	19 Niveau final du fonds de roulement	4 844 107	
	20 Niveau final du besoin en fonds de roulement	-55 414 884	
	21 Niveau final de la trésorerie	60 258 991	
	21.a dont niveau final de la trésorerie fléchée		
21.b dont niveau final de la trésorerie non fléchée		60 258 991	

Comptabilité budgétaire
Comptabilité générale

Tableau 9 (synthèse)
Tableau des opérations pluriannuelles et programmation

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Suivi par opération (ou par regroupement d'opérations) des autorisations d'engagement, des crédits de paiement et des recettes

A - Prévission d'autorisations d'engagement et de crédits de paiement

Opération	Nature	Prévission pluriannuelle	Prévission 2024 (BR)									Prévission 2025 et suivantes		
		Coût total de l'opération (1)	AE ouvertes les années antérieures (2)	AE consommées les années antérieures (3)	AE reprogrammées ou reportées en 2024 (4) <= (2) - (3)	AE nouvelles ouvertes en 2024 (5)	TOTAL des AE ouvertes en 2024 (6) = (4) + (5)	CP ouverts les années antérieures (7)	CP consommés les années antérieures (8)	CP reprogrammés ou reportés en 2024 (9) <= (7) - (8)	CP nouveaux ouverts en 2024 (10)	TOTAL des CP ouverts en 2024 (11) = (9) + (10)	Restes à engager en fin d'année 2024 (AE) (12)	Restes à payer en fin d'année 2024 (CP) (13)
Dépenses d'investissement (PPI)	Investissement DPDD	141 866 357	72 737 411	72 737 411	0	13 026 075	13 026 075	32 813 379	32 813 379	0	26 528 309	26 528 309	56 102 871	26 421 797
Total Dépenses d'investissement DPDD		141 866 357	72 737 411	72 737 411	0	13 026 075	13 026 075	32 813 379	32 813 379	0	26 528 309	26 528 309	56 102 871	26 421 797
Dépenses d'investissement (PPI)	Investissement DSI	5 179 000	1 795 000	1 795 000	0	2 336 128	2 336 128	1 795 000	1 795 000	0	2 336 128	2 336 128	1 047 872	0
Total Dépenses d'investissement DSI		5 179 000	1 795 000	1 795 000	0	2 336 128	2 336 128	1 795 000	1 795 000	0	2 336 128	2 336 128	1 047 872	0
Dépenses d'investissement CVEC	Report Crédits CVEC	300 000	0	0	0	300 000	300 000	0	0	0	50 000	50 000	0	250 000
Total Dépenses Report CVEC		300 000	0	0	0	300 000	300 000	0	0	0	50 000	50 000	0	250 000
Contrats de recherche	Personnel	29 293 421	10 143 632	9 421 301	0	5 121 003	5 121 003	10 143 632	9 421 301	0	5 121 003	5 121 003	14 751 117	0
	Fonctionnement	82 021 579	42 707 801	40 708 973	0	8 977 052	8 977 052	42 707 801	40 708 973	0	8 977 052	8 977 052	32 335 554	0
	Investissement	5 858 684	1 700 699	1 488 108	0	2 684 661	2 684 661	1 700 699	1 488 108	0	2 684 661	2 684 661	1 685 915	0
Total contrat de recherche		117 173 684	54 552 132	51 618 382	0	16 782 716	16 782 716	54 552 132	51 618 382	0	16 782 716	16 782 716	48 772 586	0
Contrat d'enseignement	Personnel	51 449 228	3 264 819	2 024 786	0	6 186 241	6 186 241	3 264 819	2 024 786	0	6 186 241	6 186 241	43 238 201	0
	Fonctionnement	14 230 638	2 709 307	1 532 297	0	5 300 355	5 300 355	2 709 307	1 532 297	0	5 300 355	5 300 355	7 397 986	0
	Investissement	43 786 577	142 916	76 583	0	1 206 500	1 206 500	142 916	76 583	0	1 206 500	1 206 500	42 503 495	0
Total contrat d'enseignement		109 466 443	6 117 042	3 633 666	0	12 693 096	12 693 096	6 117 042	3 633 666	0	12 693 096	12 693 096	93 139 681	0
Ss total personnel		80 742 649	13 408 451	11 446 087	0	11 307 244	11 307 244	13 408 451	11 446 087	0	11 307 244	11 307 244	57 989 318	0
Ss total fonctionnement		96 252 217	45 417 108	42 241 270	0	14 277 407	14 277 407	45 417 108	42 241 270	0	14 277 407	14 277 407	39 733 540	0
Ss total investissement		196 990 618	76 376 025	76 097 101	0	19 553 364	19 553 364	36 451 994	36 173 070	0	32 805 598	32 805 598	101 340 153	26 671 797
TOTAL		373 985 484	135 201 585	129 784 459	0	45 138 015	45 138 015	95 277 553	89 860 427	0	58 390 249	58 390 249	199 063 011	26 671 797

A l'occasion du budget initial N, cette colonne enregistre les reprogrammations en AE ou en CP de N-1 sur N. Lors du premier budget rectificatif N, le cas échéant présenté avec le compte financier N-1, cette colonne enregistre les éventuels reports en AE et en CP.

B - Prévissions de recettes

Opération	Nature	Prévission	Prévission 2024		Prévissions en 2025 et suivantes
		Financement de l'opération (18)	Encaissements des années antérieures (19)	Encaissement prévus en 2024 (20)	Encaissements prévus >2025 (21)
Dépenses d'investissement DPDD (PPI)	Financement de l'Etat*	72 652 982	24 371 894	4 389 949	43 891 139
	Autres financements publics**	24 613 104	5 269 065	11 506 006	7 838 033
Total PPI		97 266 086	29 640 959	15 895 955	51 729 172
Contrats de recherche	Financement de l'Etat*	29 293 421	1 143 517	399 940	27 749 964
	Autres financements publics**	82 021 579	22 716 303	16 219 855	43 085 421
	Autres financements***	5 858 684	2 009 757	1 039 662	2 809 265
Total contrat de recherche		117 173 683	25 869 577	17 659 457	73 644 649
Contrat d'enseignement	Financement de l'Etat*	10 227 284	5 988 610	200 450	4 038 224
	Autres financements publics**	92 045 556	2 396 703	12 058 441	77 590 412
	Autres financements***	0	0	0	0
Total contrat d'enseignement		102 272 840	8 385 313	12 258 891	81 628 636
Ss total financement de l'Etat		112 173 687	31 504 021	4 990 339	75 679 327
Ss total autres financements publics		198 680 239	30 382 071	39 784 302	128 513 866
Ss total autres financements		5 858 684	2 009 757	1 039 662	2 809 265
TOTAL		316 712 609	63 895 849	45 814 303	207 002 457

* Subvention pour charges de service public, autres financements de l'Etat, fiscalité affectée, financement de l'Etat fléchés

** Autres financements publics (globalisés ou fléchés)

Tableau 9
Tableau des opérations pluriannuelles

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

A - Dépenses

Opérations		Montant de l'opération	Autorisations d'engagement					Crédits de paiement					Restes			
			AE ouvertes au titre des années antérieures	AE consommées au titre des années antérieures	AE reportées ou reprogrammées en 2024	AE nouvelles ouvertes en 2024	Variation AE/BR	Total des AE ouvertes pour l'année 2024	CP ouverts au titre des années antérieures	CP consommées au titre des années antérieures	CP reportés ou reprogrammés en 2024	CP nouveaux ouverts en 2024	Variation CP/BR	Total des CP ouverts pour 2024	Restes à engager en fin d'année 2024 (AE)	Restes à payer sur AE consommées en fin d'année 2024 (CP)
		(1)	(2)	(3)	(4)=(2)-(3)	(5)	(6) = (4)+(5)	(7)	(8)	(9)=(7-8)	(10)	(11)=(9)+(10)	(12)=(1)-(3)-(6)	(13)=(3)+(6)-(8)-(11)		
Total																
Dépenses d'investissement (PPI)	Investissement	141 866 357	72 737 411	72 737 411	0	12 399 216	626 859	13 026 075	32 813 379	32 813 379	0	28 803 890	-2 275 581	26 528 309	56 102 871	26 421 797
CC-Restructuration de l'étanchéité de la dalle Eopt 15L00105A	CPER 2015 - 2020 + Autofinancement pour TC et ADAP	12 859 625	9 481 648	9 481 648	0	2 404 465	-204 000	2 200 465	1 965 323	1 965 323	0	7 000 000	-3 000 000	4 000 000	1 177 512	5 716 790
Médecine - restructuration Eopt 15L00107A	CPER 2015 - 2020 Réhabilitation +CPER 2015-2020 Mise en sécurité +Autofinancement ADAP +Autofinancement R+5	23 883 910	20 929 339	20 929 339	0	2 575 000	379 571	2 954 571	5 812 690	5 812 690	0	9 528 000	379 571	9 907 571	0	8 163 648
Médecine construction d'un bâtiment pour la recherche biomédicale Eopt 16L00113A	CPER 2015 - 2020 +Autofinancement	22 300 000	20 573 560	20 573 560	0	1 220 000	506 440	1 726 440	8 368 983	8 368 983	0	7 951 324	300 000	8 251 324	0	5 679 693
Ad'Ap Eopt 16L00110A	Autofinancement	2 355 065	1 182 758	1 182 758	0	200 000	0	200 000	1 062 971	1 062 971	0	200 000	0	200 000	972 307	119 787
Réaménagement du bâtiment I Eopt 18L00992S	Autofinancement	2 933 500	2 347 295	2 347 295	0	0	0	0	2 256 309	2 256 309	0	0	0	0	586 205	90 986
Réorganisation des locaux du Bât P Eopt 19L00311S	opérations immobilières Etat	2 681 834	2 363 098	2 363 098	0	100 000	200 000	300 000	1 453 359	1 453 359	0	400 000	200 000	600 000	18 737	609 738
Rénovation du Bât L et installation de salles de TP Eopt 19L00321S	Société du Grand Paris Autofinancement UPEC (1,98 - 1,2)	1 980 000	1 317 097	1 317 097	0	0	43 261	43 261	589 758	589 758	0	0	43 261	43 261	619 642	727 339
Transformation pédagogique : création de 8 salles de cours Eopt 19L00301S	volet investissement plan étudiants Société du grand paris et autofinancement	1 923 600	1 854 923	1 854 923	0	0	0	0	1 850 029	1 850 029	0	0	0	0	68 677	4 894
Rénovation de la caserne Damesne + BU Eopt 20L00331S	Financement Conseil départemental 77 + Plan de relance +VCEC	6 066 196	5 874 347	5 874 347	0	191 849	0	191 849	5 380 241	5 380 241	0	403 837	0	403 837	0	282 117
Restructuration du domaine Chérioux à Vitry Eopt 20L00341S	Plan de relance	2 287 482	2 287 482	2 287 482	0	0	0	0	2 083 325	2 083 325	0	204 157	0	204 157	0	0
Rénovation énergétique clos et couvert Maison des étudiants Campus Centre Eopt 21L00361S	Plan de relance	864 320	686 065	686 065	0	58 062	1 587	59 649	99 109	99 109	0	506 026	1 587	507 613	118 606	138 992
Rénovation énergétique clos et couvert Amphithéâtres Campus Centre Eopt 21L00371S	Plan de relance	1 111 782	962 939	962 939	0	148 843	0	148 843	552 242	552 242	0	0	0	0	0	559 540
Rénovation énergétique clos et couvert BU Campus Centre Eopt 21L00381S	Plan de relance	2 719 043	2 452 414	2 452 414	0	266 629	0	266 629	918 669	918 669	0	600 546	0	600 546	0	1 199 828
Achat Bâtiment A2 Zac Chérioux Eopt 20L00351S	Autofinancement	2 200 000	424 446	424 446	0	1 554 368	0	1 554 368	420 370	420 370	0	1 000 000	0	1 000 000	221 186	558 444
Création du campus des métiers de la santé et IUT Chérioux Vitry s/ Seine Eopt 22L00021S	CPER 2021-2027	11 600 000	0	0	0	1 500 000	-300 000	1 200 000	0	0	0	350 000	-200 000	150 000	10 400 000	1 050 000
Création du campus Recherche Santé et Innovation Fontainebleau Caserne Damesme Eopt 22L00011S	CPER 2021-2027 Département 77 2M€	14 600 000	0	0	0	1 900 000	0	1 900 000	0	0	0	450 000	0	450 000	12 700 000	1 450 000
Jacquard 22L00031S	Eopt MESR	27 000 000	0	0	0	120 000	0	120 000	0	0	0	120 000	0	120 000	26 880 000	0
CRITISC		2 500 000	0	0	0	160 000	0	160 000	0	0	0	90 000	0	90 000	2 340 000	70 000
Total Dépenses d'investissement.1		141 866 357	72 737 411	72 737 411	0	12 399 216	626 859	13 026 075	32 813 379	32 813 379	0	28 803 890	-2 275 581	26 528 309	56 102 871	26 421 797

Tableau 9
Tableau des opérations pluriannuelles

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

B - Recettes

Opérations		Montant de l'opération	Prélèvement sur la trésorerie	Financements extérieurs					
				Montant	Encaissements au titre des années antérieures et rapprochés jusqu'à 2022	Prévisions 2024	Evolution BR 2024	Prévisions 2024 après BR	Restes à encaisser
		(1)	(14)	(15)=(1)-(14)	(16)	(17)			(18)=(15)-(16)-(17)
Recettes d'investissement (PPI)	Investissement	141 866 357	44 600 271	97 266 086	29 640 959	15 895 955	0	0	51 729 172
CC-Restructuration de l'étanchéité de la dalle Eotp 15L00105A	CPER 2015 - 2020 + Autofinancement pour TC et ADAP	12 859 625	6 109 625	6 750 000	4 425 000	1 923 000	0	0	402 000
Médecine - restructuration Eotp 15L00107A	CPER 2015 - 2020 Réhabilitation +CPER 2015-2020 Mise en sécurité +Autofinancement ADAP +Autofinancement R+5	23 883 910	1 933 910	21 950 000	13 652 500	1 621 402	0	0	6 676 098
Médecine construction d'un bâtiment pour la recherche biomédicale Eotp 16L00113A	CPER 2015 - 2020 +Autofinancement + 1 M INSERM au BI 2024	22 300 000	5 300 000	17 000 000	1 261 435	11 461 006	0	0	4 277 559
Ad'Ap Eotp 16L00110A	Autofinancement	2 355 065	2 355 065	0	0	0	0	0	0
Réaménagement du bâtiment I Eotp 18L00992S	Autofinancement	2 933 500	2 933 500	0	0	0	0	0	0
Réorganisation des locaux du Bât P Eotp 19L00311S	opérations immobilières Etat	2 681 834	181 834	2 500 000	1 603 104	0	0	0	896 896
Rénovation du Bât L et installation de salles de TP Eotp 19L00321S	Société du Grand Paris	1 980 000	0	1 980 000	0	0	0	0	1 980 000
Transformation pédagogique : création de 8 salles de cours Eotp 19L00301S	volet investissement plan étudiants Société du grand paris et autofinancement	1 923 600	126 000	1 797 600	177 843	0	0	0	1 619 757
Rénovation de la caserne Damesne Eotp 20L00331S	Financement Conseil départemental 77 + Plan de relance	6 066 196	1 244 092	4 822 104	4 007 630	0	0	0	814 474
Démolition/curage/désamiantage et rénovation énergétique Pavillon Clocher Campus Chérioux Vitry s/Seine Eotp 20L00341S	Plan de relance	2 287 482	361 599	1 925 883	1 904 760	0	0	0	21 123
Rénovation énergétique clos et couvert Maison des étudiants Campus Centre Eotp 21L00361S	Plan de relance	864 320	0	864 320	537 589	0	0	0	326 731
Rénovation énergétique clos et couvert Amphithéâtres Campus Centre Eotp 21L00371S	Plan de relance	1 111 782	36 272	1 075 510	725 933	547	0	0	349 030
Rénovation énergétique clos et couvert BU Campus Centre Eotp 21L00381S	Plan de relance	2 719 043	340 374	2 378 669	1 345 165	0	0	0	1 033 504
Achat et réhabilitation Bâtiment A2 Zac Chérioux Eotp a créer Eotp 20L00351S	Autofinancement	2 200 000	2 200 000	0	0	0	0	0	0
Création du campus des métiers de la santé et IUT Chérioux Vitry s/ Seine Eotp 22L00021S	CPER 2021-2027	11 600 000	0	11 600 000	0	350 000	0	0	11 250 000
Création du campus Recherche Santé et Innovation Fontainebleau Caserne Damesme Eotp 22L00011S	CPER 2021-2027 Département 77 2M€	14 600 000	0	14 600 000	0	450 000	0	0	14 150 000
Ilot Jacquard Eotp 22L00031S	MESR	27 000 000	20 000 000	7 000 000	0	0	0	0	7 000 000
CRITISC	BPI-REGION ILE DE France-Ministère de l'économie, des finances et de la relance	2 500 000	1 478 000	1 022 000	0	90 000	0	0	932 000

Tableau 9
Tableau des opérations pluriannuelles

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	Opérations	Montant de l'opération	Autorisations d'engagement					Crédits de paiement							
			AE ouvertes au titre des années antérieures	AE consommées au titre des années antérieures	AE reportées ou reprogrammées en 2024	AE nouvelles ouvertes en 2024	Variation AE/BR	Total des AE ouvertes pour l'année 2024	CP ouverts au titre des années antérieures	CP consommées au titre des années antérieures	CP reportés ou reprogrammés en 2024	CP nouveaux ouverts en 2024	Variation CP/BR	Total des CP ouverts pour 2024	
			(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6) = (4)+(5)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)=(9)+(10)		
	Total		5 179 000	1 795 000	1 795 000	0	3 384 000	-1 047 872	2 336 128	1 795 000	1 795 000	0	3 384 000	-1 047 872	2 336 128
1-a	22E00681C- DIR TECHNIQUE	DIRECTION TECHNIQUE	25 000	25 000	25 000		0	0	0	25 000	25 000		0	0	0
1-b	22E00681C- PARC INFO	GESTION PARC INFORMATIQUE	100 000	100 000	100 000		0	0	0	100 000	100 000		0	0	0
1-c	22E00681C- RENOUV PARC	RENOUVELLEMENT PARC INFORMATIQUE	450 000	250 000	250 000		200 000	0	200 000	250 000	250 000		200 000	0	200 000
2-a	22E00691C- AUDIOVISUEL	AUDIOVISUEL	360 000	30 000	30 000		330 000	-230 000	100 000	30 000	30 000		330 000	-230 000	100 000
2-b	22E00691C- CŒUR RESEAU	PROJET INFRA RESEAU - cœur de réseau	200 000	0	0		200 000	-100 000	100 000	0	0		200 000	-100 000	100 000
2-c	22E00691C- INFRA RESEAU	PROJET INFRA RESEAU	390 000	100 000	100 000		290 000	256 000	546 000	100 000	100 000		290 000	256 000	546 000
2-d	22E00691C- STOCK-GESTION	PROJET INFRA SYSTÈME	670 000	550 000	550 000		120 000	-120 000	0	550 000	550 000		120 000	-120 000	0
2-e	22E00691C- STOCK-RECH	PROJET INFRA SYSTÈME	1 130 000	500 000	500 000		630 000	-425 000	205 000	500 000	500 000		630 000	-425 000	205 000
3-a	22E00671C- SCD Formation	PROJET SI-SCD Formation	60 000	60 000	60 000		0	37 128	37 128	60 000	60 000		0	37 128	37 128
3-b	22E00671C- SI-FINANCES	PROJET SI-FINANCES	135 000		0		135 000		135 000		0		135 000		135 000
3-c	22E00671C- SI-PATRIMOIN	PROJET SI PATRIMOINE	205 000		0		205 000	-95 000	110 000		0		205 000	-95 000	110 000
3-d	22E00671C- SI-NUMERIQUE	PROJET SI-NUMERIQUE	735 000	140 000	140 000		595 000	-200 000	395 000	140 000	140 000		595 000	-200 000	395 000
3-e	22E00671C- SI-RH	PROJET SI-RH	210 000	40 000	40 000		170 000	-120 000	50 000	40 000	40 000		170 000	-120 000	50 000
3-f	22E00671C- FUTUR PROJET	ETUDES FUTURS PROJETS	60 000	0	0		60 000	0	60 000	0	0		60 000	0	60 000
3-g	22E00671C- SI-SCOL-VE	PROJET SI-SCOL-VE	60 000	0	0		60 000	0	60 000	0	0		60 000	0	60 000
4-a	22E00701C	PROJET CRM	200 000	0	0		200 000	0	200 000	0	0		200 000	0	200 000
4-b	24E00031C	PROJET DAF-NOTILUS	64 000	0	0		64 000	-51 000	13 000	0	0		64 000	-51 000	13 000
4-c	24E00011C	SECURITE	75 000	0	0		75 000	0	75 000	0	0		75 000	0	75 000
4-d	24E00021C	SI RECHERCHE	50 000	0	0		50 000	0	50 000	0	0		50 000	0	50 000
	Total Dépenses		5 179 000	1 795 000	1 795 000	0	3 384 000	-1 047 872	2 336 128	1 795 000	1 795 000	0	3 384 000	-1 047 872	2 336 128